



Vide-grenier

L'association de chasse, l'AICA la Favernot, organise un vide grenier le **9 mai (jeudi de l'Ascension)**, de **6h à 18h**, sur la **place du Moulin**.

Tarifs : particuliers = 10 € les 5 mètres

professionnels = 30 € les 5 mètres

Une caution de 10 € sera demandée pour responsabiliser à la propreté.

Inscriptions : 06.87.43.36.06.



Cérémonie du 8 mai

Les communes de Foussemagne et Cunelières s'associent dans la célébration du 8 mai 1945.

Les cérémonies se tiendront à **Foussemagne à 11h15 puis à Cunelières à 11h30**. Elles seront suivies d'un vin d'honneur à la salle des fêtes de Cunelières.



Journée plantation

Dans le cadre du fleurissement d'été 2024, nous recherchons des bénévoles pour aider à planter les jardinières et les massifs **samedi 18 mai**.

Rendez-vous devant la mairie à 8h ou dans le village plus tard, jusqu'à 16h.

Munissez-vous d'un gilet fluo, de gants et venez nous rejoindre sans inscription !



Soirée orientale

Les Mille et une Nuits s'invitent à Foussemagne **samedi 4 mai à partir de 19h à la Maison des Arches**. Venez nombreux et nombreuses pour une soirée magique. Au programme repas avec danseuses orientales et soirée dansante animée par un DJ. Inscriptions : 06.28.48.20.47. / acf90150@gmail.com

Menu : couscous traditionnel, glace et café

Tarif : 25 € et 10 € jusqu'à 12 ans



Pas de fermeture de classe

Comme nous l'évoquions dans un précédent bulletin, la direction académique a annoncé 40 potentielles fermetures de classes. Elle a finalement renoncé à en fermer une à Foussemagne. Réjouissons-nous de cette conclusion heureuse pour nos enfants mais restons vigilants pour l'avenir.



Pas de hausse des taux communaux

Selon son engagement pris en 2020, le Conseil municipal a maintenu sa décision de ne pas augmenter les taux suivants :

- Foncier bâti : 35,89 %
- Foncier non bâti : 43,75 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8,42 %

Quant à l'Etat, il a déjà décidé d'augmenter sa part d'au moins 3,9 %.

Tribune du commerçant



Afin d'étendre nos services de proximité et l'offre de restauration rapide dans le village, nous accueillons le mercredi soir, place du moulin, Damien et son food truck La P'tite Italie.

Après 15 ans en tant que prothésiste dentaire, Damien 39 ans, met depuis 3 ans, ses talents hérités de ses origines au profit des amateurs de cuisine italienne.

Depuis sa remorque américaine vintage, il vous fait voyager en Italie jusque dans le talon de la botte avec des spécialités telles que les panzerotti, les bruschette, les pizzas, et autres spécialités créées avec des produits variés et de saison.

Les autres jours de la semaine, vous pouvez retrouver La P'tite Italie à Lachapelle Sous Rougemont le mardi, à Bethonvillers le jeudi et à Denney le vendredi.

Le week-end, lors d'un anniversaire, un repas d'entreprise, un mariage... vous pouvez créer votre évènement sur mesure en faisant appel à Damien.



foodtruck@laptiteitalie.fr

Damien Mantey
Tél : 07 69 89 18 64



Paiement accepté : chèque, CB, ticket restaurant, espèces

Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

Anciens numéros : <https://www.foussemagne.fr/bulletins-municipaux.htm>



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - www.foussemagne.com

Contact : 03 84 23 34 40 ; secretariat@foussemagne.com ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Budget

Le Conseil municipal a voté le budget 2024 :

- fonctionnement : 966 236,56 €
- investissement : 518 820 € en dépenses pour 762 601,96 € en recettes (suréquilibre)

La trésorerie est positive : 343 000 €.

Virement à la section d'investissement : 339 000 € (écart prévu entre les dépenses et les recettes)



Le P'tit Prince... La vitrine

Sur demande de la présidente du RPI, Eric Lupfer, bénévole de la section bricolage de l'ACF a découpé et fourni des œufs prêts à décorer au périscolaire.

Sur ce, les enfants ont démontré leurs talents d'artistes pour décorer les œufs et ainsi orner les abords de l'école.

Cela redonne des couleurs et permet une école joliment décorée en accord avec le village.

Un grand merci à tous.



Règlementation bruits de voisinage

Nous vous rappelons les jours et horaires d'autorisation des travaux extérieurs engendrant des nuisances sonores :

	Matin	Après-midi
Jours de semaine	8h30 à 12h	14h30 à 19h30
Samedi	9h à 12h	14h à 19h
Dimanche et jours fériés	10h à 12h	interdit